

Les Infos Municipales Wattenaises



Mars 2014



LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chères wattenaises, chers wattenais,

- Dimanche 23 mars, Elections Municipales, une pièce d'identité est obligatoire dès l'entrée dans le bureau de vote, ne l'oubliez pas !
- Vous souhaitez aider des enfants en difficulté scolaire, prenez contact avec le Centre Socio Culturel, tél : 03 21 88 34 77 afin de vous intégrer dans l'équipe des 10 bénévoles pour participer à ce « coup de pouce ».
- Vous n'aimez pas voir votre cité souillée par des canettes, papiers, déchets,... rendez vous le **dimanche 9 mars à 9h00 au Relais Flandre Artois pour l'opération Ville et Marais Propre**. Soyez nombreux !

Daniel Deschodt

Au calendrier des fêtes et manifestations

Lotos : Vendredi 14 mars (APEL)
Samedi 22 mars (football)
Vendredi 28 mars (Ecole Brachet)

- Foulées Wattenaises, course des jeunes : dimanche 9 mars
- Thé dansant : mardi 11 mars avec Delphine Hubin
- Soirée dansante « Tous avec Malory » : samedi 15 mars
- Pétanque : reprise le 23 mars
- Brueghel : scène ouverte samedi 29 et dimanche 30 mars
- Concours de chant : samedi 5 avril
- Parcours du cœur : dimanche 6 avril
- Concert de l'Harmonie : samedi 12 avril

Retrouvez des informations supplémentaires sur notre site internet :

www.watten.fr calendrier des fêtes, reportages, photos, vidéos....

*Pour être informés suivez aussi avec l'Office de Tourisme
tourisme Watten sur facebook et @tourismeWatten sur twitter*

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 février 2014

Le dernier conseil municipal de la mandature s'est réuni le 24 février à 18h30 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, maire.

Etaient présents : M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Ducrocq, Mme Binet, M. Clais, M. Delhay, Mme Fourrier, M. Gogibus, M. Vanpoperinghe, Mme Questier, M. Plumart, M. Guilbert, M. Vermeersch, Mme Assal, Mme Dufour, M. Govart, Mme Rousselle.

Excusé: M. Danquigny.

Avances de subventions : les élus ont voté une avance de subvention de 20 000 € au Centre Socio Culturel. Une avance de subvention de 4 000 € a également été attribuée à l'Office de Tourisme.

A noter que dorénavant le cofinancement du Centre Socio Culturel sera assuré par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre et la commune de Watten. Le financement de l'Office de Tourisme sera quant à lui assuré par le Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme.

Droit d'entrée : Le conseil a également fixé le droit d'entrée à la Maison des Archers à partir du 1er avril comme suit : 3 € à partir de 16 ans, gratuit en deçà. Pour les groupes à partir de 10 personnes : 2 € par visiteur.

Syndicat Intercommunal d'Electricité des Communes de Flandre : la gestion de la taxe sur la consommation finale d'électricité a été confiée au SIECF à partir du 1er janvier 2015. La cotisation au syndicat de 3,06 € par habitant sera payée par la commune et non fiscalisée. Le Syndicat prendra en charge les travaux d'enfouissement des réseaux EDF, éclairage public, ainsi que la fibre optique dans les rues du centre ville.

Lotissement rue de Colme : la convention de rétrocession à la commune des voiries et espaces verts du lotissement qui se construira entre la rue de la Colme et la rue de Millam a été validée.

Attributions de marchés : La société Leboulanger d'Hazebrouck s'est vue attribuer le marché de vérification des extincteurs grâce à la mutualisation avec les communes de l'ex CC Colme, ce qui engendrera une baisse des coûts de 20 à 30 % par rapport à 2010.

La société Apave, moins disante obtient quant à elle le marché des contrôles réglementaires de sécurité dans tous les bâtiments communaux, les installations sportives et les jeux, pour une année reconductible trois fois. Etaient en concurrence les sociétés Véritas : 2830 €, Socotec : 2481 € et Apave : 741 €.

Qualité de l'eau : le maire a annoncé que la société des eaux du Dunkerquois installera un nouveau piézomètre au niveau de la cité des Tuileries afin de faire des mesures de la qualité de l'eau, en échange de cette possibilité d'installation, la société installera gratuitement des socles en béton afin de pouvoir sceller de nouveaux poteaux d'éclairage.

Soutien à la commune d'Arnèke : les élus ont apporté leur soutien -avec une abstention- à la demande d'adhésion de la commune d'Arnèke à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Des livres pour les malades

Si vous avez des livres, romans, revues, BD, encyclopédies, qui ne vous sont plus utiles, vous pouvez en faire don et contribuer ainsi à un projet thérapeutique mis en place par le Centre de Soins La Tonelle de Dunkerque.

Prendre contact avec M. Francis Vermeersch 19 cité St Michel à Watten, qui s'est proposé pour récupérer les livres : tél 03 21 88 04 04

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Yanis TERKI né le 10 janvier 2014 fils de Maxime et d'Audrey BODELE, 2/8 rue St Gilles
Lyna HERLEN née le 25 janvier 2014 fille de Johan et de Soline LOZINGUEZ, 32 rue de l'Aa
Kameron DICQUE-LAGRA né le 03 février 2014 fils de Jérôme et de Virginie DICQUE, 6 allée des Roses.

DECES :

M. André CADYCK, 80 ans, domicilié 115 rue de l'Ermitage, décédé le 09 janvier 2014
M. Maurice HANON, époux de Micheline LORIO, 82 ans, domicilié 25 rue du Bailly, décédé le 10 janvier 2014
Mme Jeanine PATOUT, veuve de André MANTEL, 74 ans, domiciliée 92 rue Pascal Leulliette, décédée le 10 janvier 2014
M. Michel REVILLON, époux de Marie GUILBERT, 87 ans, domicilié 27 rue de Wattendam, décédé le 22 janvier 2014
Mme Marie CODDEVILLE, veuve Charles CRENDAL, 90 ans, domiciliée 6 rue de l'Ermitage, décédée le 17 février 2014
M. Jean DEWAELE, époux de Renée BERTELOOT, 96 ans, domicilié 6 rue de l'Ermitage, décédé le 22 février 2014
Mme Léone GERIN, veuve de Gabriel VANLERBERGHE, 91 ans, domiciliée 6 rue de l'Ermitage, décédée le 23 février 2014.

INFORMATIONS et RAPPELS

- Les 2 emplacements de l'association « Le Relais » rue Pascal Leulliette et place Vandenbergue ont permis de récolter 11 303 kgs de vêtements sur l'année 2013.
- **Rappels** : vos poubelles doivent être rentrées après le ramassage, et ne doivent pas séjourner sur le trottoir.
- Surveillez votre chien et quand il fait ses besoins sur la voie publique il faut ramasser !

URGENCE CARDIAQUE = DEFIBRILLATEUR

Un DAE, Défibrillateur Automatique Externe a été installé sur la façade de l'Office de Tourisme, 12 rue de Dunkerque, il est accessible 24h sur 24.



Retrouvez les infos municipales et le calendrier des fêtes sur www.watten.fr
Vous pourrez aussi vous inscrire à notre lettre d'information

Imprimé en mairie de Watten